

Département
du
VAL D'OISE

Arrondissement
de
PONTOISE

Canton
de
VAURÉAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'AVERNES

39, Grande Rue - 95450 AVERNES

Tel. 01 30 39 20 13

Fax. 01 34 66 14 89

mairie@avernes95.fr

Site www.avernes95.fr

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal est heureux de vous inviter à la réunion publique concernant :

L'arrivée de la fibre optique à Aavernes présentée par Val d'Oise Fibre et Val d'Oise Numérique

Après plusieurs mois de travaux, le très haut débit devient une réalité à Aavernes !

Dès le mois de janvier, le réseau VORTEX, porté par le Syndicat Val d'Oise Numérique, que Val d'Oise Fibre a déployé, sera une réalité pour les premiers foyers de la commune.

L'engagement du Département du Val d'Oise et du Syndicat Mixte Val d'Oise Numérique en faveur du Très Haut Débit se concrétise : l'objectif que l'intégralité du Val d'Oise soit raccordé à la fibre optique d'ici la fin 2020 est en passe d'être atteint.

Vous avez pu le constater près de chez vous, depuis plusieurs mois, la fibre est tirée dans les rues de la commune, que ce soit en souterrain ou en aérien. Val d'Oise Fibre, l'opérateur d'infrastructure désigné par le syndicat Val d'Oise Numérique pour construire et exploiter le réseau d'initiative publique Vortex, finalise le déploiement de la fibre dans la commune.

Aavernes compte parmi les premières communes rurales du département à être raccordée au Très Haut Débit, avec plusieurs mois d'avance sur le planning initial.

Le réseau Vortex, ouvert à tous les Fournisseurs d'Accès Internet

Maintenant que la commune est raccordée au réseau fibre optique, comment profiter du Très Haut Débit chez soi ?

Le réseau Vortex, opéré par Val d'Oise Fibre, s'ouvre maintenant aux différents opérateurs commerciaux (Fournisseurs d'Accès Internet). Ce réseau fibre optique est neutre et non discriminant, comme le veut la réglementation. Il est mis à disposition de tous les fournisseurs d'accès Internet qui veulent fournir le très haut débit aux foyers de la commune.

C'est auprès des fournisseurs d'accès Internet (FAI) que chaque habitant pourra souscrire à un abonnement.

Certains opérateurs, qui ont déjà signé un accord avec Val d'Oise Fibre, seront présents dès l'ouverture au mois de décembre 2018, d'autres arriveront progressivement afin d'élargir l'offre de services qui vous sera proposée.

Ce sont les FAI qui prennent la décision du moment où ils souhaitent commercialiser leurs prestations sur le réseau.

Le raccordement de votre logement

Le déploiement de la fibre s'arrête sur les limites de propriété domaine public – domaine privé.

C'est à l'issue de la signature d'un abonnement avec un opérateur, qu'un technicien qualifié procédera à l'installation de la fibre optique dans votre logement.

Une prise optique sera installée à l'intérieur de votre logement. C'est vous qui choisirez la position de la prise optique selon la configuration de votre intérieur.

Selon la politique commerciale propre à chaque opérateur, les fournisseurs d'accès Internet peuvent facturer des frais de raccordement ou bien prendre les travaux à leur charge.

Un déploiement progressif dans la commune

Conformément au planning de déploiement prévu, les premiers foyers pourront profiter des offres Très Haut Débit proposées par les Fournisseurs d'Accès Internet présents sur le réseau.

Dans les prochains mois, le déploiement du réseau permettra à la totalité des habitants de la commune de profiter de la fibre optique.

Pour connaître votre éligibilité, suivre les programmes de déploiement ainsi que les FAI présents sur le réseau, consulter le site de Val d'Oise Fibre www.valdoisefibre.fr

Une réunion publique pour répondre à vos questions

Une réunion publique d'information sera organisée sur le sujet le jeudi 13 décembre 2018 à 19h30 à la salle Kessel en présence de Val d'Oise Numérique et Val d'Oise Fibre.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Présentation de l'arrivée du très haut débit à Aavernes et des usages de la fibre optique.
- Explication par Val d'Oise Fibre de l'ouverture à la commercialisation de la fibre optique :
 - ❖ A qui s'adresser.
 - ❖ Quelles sont les différentes étapes.
 - ❖ Le coût du raccordement.
 - ❖ Comment se passe l'installation.
- Présentation des offres par les opérateurs présents.

Pour vous présenter la démarche et répondre à vos questions sur ce dispositif, nous comptons sur votre présence à la réunion publique organisée sur notre Commune d'Aavernes.

Jeudi 13 décembre 2018 à 19H30 à la salle KESSEL

Vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sincères salutations.

D.BAILLEUX
Maire d'Aavernes